



PROCES VERBAL DU COMITE DE QUARTIER DE MARCENAT DU VENDREDI 17 JUIN A 19H

Le Comité de quartier de Marcenat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Joseph MESONERO,

Etaient présents : Charles DARNAY, Joseph MESONERO, Martine MAGNIN, Christine VACHERON, Brigitte LALOUPE, Michel MOULIN, Bruno DARCILLON représentant la mairie.

Etaient absents et excusés : Jeanne CHANET-GARCIA, Carlos GARCIA-TAMARIT, Anthony OLLIER, Marielle CLAVILIER,

Etait également présent Serge FAURE, bénévole qui assure la sécurité des enfants à l'entrée de l'école le matin. Il a été invité suite à un courrier envoyé au Comité de Quartier, dans lequel il fait part de ses inquiétudes au sujet de la circulation près de l'école.

Joseph Mesonero après avoir procédé à l'appel des membres, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Comité de quartier. Brigitte LALOUPE en assure le secrétariat.

1. Adoption du Procès-verbal de la réunion du 20 mai 2022

Le présidente de séance demande l'approbation du P.V. du 20/05//2022 aux membres présents.

Il est rappelé que Comité Environnement pour la Protection de l'Impluvium Volvic (CEPIV) a été cofondé par la Société des Eaux de Volvic en 2006 avec les 4 communes concernées : Volvic, Charbonnières-Les-Varennnes, Pulvérières et Saint-Ours-les-Roches. RLV en fait également partie depuis 2021. C'est un partenariat public-privé.

La commune de Volvic est donc représentée à ce Comité. Bruno Darcillon se charge de contacter la conseillère municipale concernée. Lorsque ses coordonnées seront connues nous lui proposerons de participer à une réunion, si possible en coordination avec le Comité de quartier de Moulet. Brigitte LALOUPE s'occupera de ce contact et de trouver une date.

Le P.V. est approuvé.

2. Circulation routière dans le village

Compte tenu de la présence de Serge Faure le Comité revient sur la question lancinante de la circulation.

Il est rappelé qu'au cours des réunions passées le Comité s'était prononcées pour

des aménagements qui ont été validés sur leur principe par la mairie qui en étudie désormais la faisabilité.

- Installation d'un radar pédagogique mobile
- Installation d'un plateau ralentisseur en place du dos d'âne (coté Paugnat)
- Écluse à l'entrée du village (coté Paugnat)
- Parking près de l'école

D'autres demandes restent en suspens

- Interdiction du stationnement sur les trottoirs
- Interdiction ou régularisation du passage des camions qui devraient emprunter la route du cratère plutôt que traverser les villages
- Rétablissement des priorités à droite partout

Serge Faure constate que certains automobilistes font preuve d'incivisme et que les altercations avec eux se multiplient. Un contrôle récent a montré que des excès de vitesse sont bel et bien enregistrés.

Il préconise, également la réinstallation des radars pédagogiques pour lesquels des supports existent déjà.

Concernant les abords de l'école il est à noter que le Comité de quartier de Moulet s'est également penché sur cette question et a fait des propositions.

Serge Faure propose en sus de mettre des vibreurs au sol sur l'espace de stationnement . qui se trouve en face de l'école (légèrement sur la droite) cela ralentirait celles qui coupent cet espace.

Le Comité de quartier renouvelle à cette occasion sa demande de remettre les priorités à droite dans tout le village (unanimité sauf 1).

La vitesse limitée à 30km/h dans tout le village apparaîtrait également souhaitable.

3. Prochaine réunion

Il avait été convenu que la réunion de septembre serait réservée pour que Jeanne Chanet-Garcia nous présente un projet de tiers-lieu

Une partie de cette réunion sera également consacrée à l'organisation de la réunion publique prévue le 21 octobre 2022. Il s'agira de présenter les sujets abordés, le bilan du comité de quartier après 11 mois de fonctionnement et bien sûr d'ouvrir la discussion avec toutes les personnes présentes.

→Bilan du Comité

→Point sur la sécurité routière

→Chemin 43/ Stade rugby

→Réflexions et recherches en cours sur les questions d'environnement et de patrimoine

L'information sera publiée sur l'application Maire et citoyens et une affiche apposée sur le panneau réservé aux Comités devant l'école. Il ne semble pas pertinent de diffuser cette information trop longtemps à l'avance, 8 jours suffisent.

4. Questions diverses

- Le principe du 3eme vendredi de chaque mois est retenu pour les prochaines réunions. A partir de 19H. La date de la prochaine réunion est donc fixée au **vendredi 16 septembre 2022 à 19h.**
- Bruno Darcillon indique que le panneau réservé aux Comités est désormais installé devant l'école. La clé est remise à Charles qui accepte de s'en charger.
- L'organisation et l'animation des 3 prochaines réunions seront assurées par Jeanne Chanet Garcia, Charles Darnay, Michel Moulin

Le président lève la séance à 20h40.